



La Fraternité à l'épreuve d'une transformation de la protection sociale

Philippe Warin

► To cite this version:

Philippe Warin. La Fraternité à l'épreuve d'une transformation de la protection sociale. 2007. halshs-00419500

HAL Id: halshs-00419500

<https://shs.hal.science/halshs-00419500>

Preprint submitted on 24 Sep 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Séminaire Citoyenneté et fraternité – Jussieu 10 mai 2007

« *La Fraternité à l'épreuve d'une transformation de la protection sociale* »

Philippe Warin

Remarques introductives

La Fraternité en dérision, la Fraternité revisitée : échos de la campagne présidentielle.

Une approche légère et amusée de la Fraternité : la médiatisation people de Cindy Lee, candidate du « Parti du plaisir », dont l'une des 4 propositions est d'instaurer une journée nationale de **l'Amour et de la Fraternité**. Cette star du strip-tease invitée des plateaux télé de Ruquier, Fogiel et Bern tourne en dérision la valeur de Fraternité (et la politique) dans un espace médiatique à succès qui mélange les genres entre divertissement d'un certain type et traitement très particulier de l'actualité politique.

Le *vrai* débat politique n'est pas en reste. On le voit avec **la vision de la solidarité** ventée à l'envie notamment par le candidat de l'UMP, élu Président, qui prétend ne laisser personne au bord du chemin.

Il s'agit d'une fraternité ciblée sur les malades (longue durée), les handicapés, les personnes âgées, qui seraient les catégories prioritaires, sinon les seules, envers lesquelles **la Fraternité** devrait se traduire en actes par **une solidarité active, démonstrative de l'humanité** de la société française d'aujourd'hui.

Le pendant de cette vision fraternelle est **la vision libérale du travail** qui s'impose à tous les autres, et qui exige au fond que chacun se débrouille par lui-même.

Autrement dit, la Fraternité qui est mise en valeur est à la mesure du système de solidarité qui est proposé.

C'est ce rapport entre fraternité et modèle de solidarité sociale que je souhaite discuter ici.

Pour cela, parlons d'abord de la Fraternité qui caractérise le système libéral de protection sociale vers lequel le système universaliste (européen) tend à se rapprocher – via la prise en compte d'un régime de ciblage et d'activation

1. Sur le caractère fondamentalement non fraternel du système libéral de protection sociale

Un système libéral de protection sociale (EX : les Etats-Unis) est construit sur le fractionnement de la société entre ceux qui peuvent travailler et ceux qui ne le peuvent pas.

Les premiers, par l'imposition (cas des USA) financent des **programmes sociaux ciblés** en priorité sur les seconds.

C'est vrai par exemple avec le *General Assistance (GA) programs* pour les pauvres et le *Temporary Assistance for Needy Families (TANF) ex Aid to Families with Dependant Children (AFDC)*.

Quoique l'on puisse penser des résultats de ce modèle de protection, celui-ci porte une vision particulière de la **Fraternité** en tant que **valeur prise au sens commun de lien de solidarité et d'amitié entre les humains**.

Pourquoi ?

A cause essentiellement de **la culture politique de la suspicion** sur lequel il repose dès l'origine.

- Dans les pays anglo-saxons la culture du soupçon a toujours été permanente à l'égard de ceux – en capacité de travailler – qui ne s'en sortent pas par eux-mêmes et qui ont besoin d'être aidés.¹

Or à cause de cette culture, la stigmatisation est « naturellement » une forme de sanction imposée à celui qui n'arrive pas à s'adapter au fonctionnement d'une société fondée sur la responsabilisation des individus (Taylor-Gooby 1976).

⇒ Suspicion et stigmatisation sont donc consubstantiels.

⇒ Et ce sont les ferments permanents d'une menace pour la Fraternité.

Cela se voit fortement en période de pression budgétaire, quand la légitimité du ciblage est contestée par les classes moyennes qui trouvent qu'elles paient plus pour un État qui leur donne peu (Kevin 1993 ; Gilens 1999 ; Rothstein 2000).

- La lutte contre les *indus* et par delà contre les **tricheurs** devient alors une cause politique légitime, à laquelle les institutions sociales se livrent avec application, sous l'argument tout à fait acceptable par ailleurs d'une bonne gestion des fonds publics.

¹ La *New Poor Law* faisait la distinction entre les pauvres *méritants* et *non méritants*, et entre une aide « *indoor* » (avec condition) et « *outdoor* » (sans condition). Les pauvres non méritants étaient ceux dont on considérait qu'ils pouvaient travailler. Ils recevaient de l'aide, mais sous condition. Cela voulait dire qu'ils étaient forcés de travailler dans un hospice (d'où « *indoor* ») en échange d'une maigre pitance et d'un toit. On considérait comme pauvres méritants les vieillards, les orphelins, les malades et les invalides. Parce qu'ils étaient incapables de travailler, on leur offrait parfois de l'aide sans condition, c'est-à-dire qu'on leur donnait de l'argent directement, bien que très souvent, ils étaient eux aussi forcés de travailler à l'hospice.

Or quand une partie d'une société traite l'autre de tricheurs (**basculement à droite de l'Amérique au cours des années 1980**) et qu'un système renforcé de contrôle se met en place (**Etat social à Etat sécuritaire**), où est la Fraternité **en tant que lien de solidarité et d'amitié entre les humains ?**

Mais il y a plus. Aux USA, la culture – non fraternelle – de la suspicion repose profondément sur des perceptions racialisantes sinon racistes du Welfare et de la pauvreté.

Dans sa thèse (*Why Americans hate Welfare* – Chicago Press 1999), **Martin Gilens** démontre que le refus du Welfare chez les blancs américains repose sur une « **racialization of welfare and poverty in the American mind** ».

La raison démontrée par Gilens provient du fait que l'idée largement entretenue selon laquelle les programmes ciblés sont abusivement utilisés par les minorités noires (faux statistiquement) et profitent à des populations perçues comme fondamentalement fainéantes.

Autrement dit, de puissants discours politiques et médiatiques contribuent à éradiquer toute représentation fraternelle d'une société multiethnique.

La conséquence de cette culture de la suspicion et de son effet stigmatisant est alors de dissuader massivement les populations concernées par les programmes sociaux.

Cette conséquence a un nom : **le phénomène de non take-up**.

Cette conséquence est grave socialement. Mais elle grave aussi politiquement. Puisque cette représentation a pour *outcome* d'agir sur les représentations sociales des populations stigmatisées, puisque chez celles-ci l'idée même d'avoir **droit à des droits sociaux** est loin d'être acquise.

Très important de noter :

Concernant les USA :

La concomitance du débat sur *Non take-up*, de la thèse sur *Hereditary poverty* à une période (années 1960) de la politique du War against poverty (Johnson) et du mouvement politique pour les *Droits civiques* (Luter King).

⇒ **Autrement dit, le déni de Fraternité qui se manifeste dans la suspicion à l'égard des populations pauvres s'enracine dans un déni de Fraternité à l'égard des minorités ethniques lié à l'attitude profondément raciste entretenue dans la société blanche américaine.**

Concernant la France :

Le NR en partie lié à une stigmatisation (Paugam, ODENORE, ...) détruit aussi l'idée d'avoir **droit à des droits sociaux**. Cf. Rigaudiat, ...

2. La réaction collective à la stigmatisation comme source de Fraternité

La thèse du *Welfare stigma* a été développée en particulier par des sociologues de la City University of New-York dans les années 1970, à partir des thèses d'E. Goffman.

La particularité de cette recherche développée à bout portant des communautés ethniques dans les grandes villes américaines est d'avoir proposé un schéma d'analyse intégrant l'idée de **capital social** pour expliquer pourquoi certaines personnes paraissent moins stigmatisées, parce que protégées par le collectif de la culture ambiante du soupçon.

Cette analyse a conduit à recommander le développement de collectifs de soutien, soutien au sens d'*empowerment*. Autrement dit des réseaux de solidarité (médiation, recours) qui recrée du *self-esteem*, du *self-confidence* et du *self-government*.

C'est ce qui se passe (cf. aussi le Canada, où le Québec) avec le développement de réseau locaux de soutien, parfois actifs politiquement et juridiquement.

Qu'ils se fondent sur une base territoriale et/ou communautaire ethnique, ces réseaux de soutien interviennent auprès de leurs membres **pour les persuader de demander leur dû** ; même si ce ne sont pas leur seul but (aussi et en amont de cela : apaiser des conflits, redonner des moyens d'agir via la formation, solidarité financière, ...)

Ces réseaux se fondent sur une reconnaissance explicite de la dignité des personnes (êtres humains) et de leur capacité à agir sur le cours de leur vie.

Ceci dit, le fait que la Fraternité repose sur des réseaux sociaux interroge sur la nature même de la Fraternité revendiquée. Dans ce cas, ne s'agit-il pas plus spécifiquement d'une **confraternité**, c'est-à-dire d'une Fraternité entre semblables choisis ?

Ceci peut être perçu comme une antithèse de la Fraternité qui embrasse l'idée la plus large – et ontologique – de solidarité entre humains, sans autre considération.

Sous cet angle on retrouve le débat sur le sens politique d'une **Fraternité entre soi**, valant pour *une société de semblables*, c'est-à-dire pour une partie précise d'une société différenciée et hiérarchisée.

⇒ **Dans une société, comme la société française, qui ne se reconnaît pas explicitement comme une société différenciée (voir les débats multiples rejoignant le refus dominant du communautarisme), on est face à un double problème par rapport à la Fraternité :**

- D'une part, l'évolution du système de protection n'est pas à l'abri de ce processus de suspicion/stigmatisation/dilution de la Fraternité.

Les travaux de l'Odenore : rmistes/droits, anr + pimms/ stigmatisation voire discrimination / capital social.

A travers le non recours *versus repli sur soi*, on est face à un phénomène de « soustraction par rapport à l'encastrement des collectifs » dont parle Robert Castel pour signifier la montée d'un *individualisme négatif* du fait de l'épuisement du système de solidarité bâti autour du salariat (Castel, 1995).

- D'autre part, il n'y a pas d'espaces politiques reconnus (admis et encouragés) pour des réactions collectives facilitant par l'empowerment la reconstruction d'une forme de Fraternité.

Si via le NR on assiste parfois à la dilution du sentiment de Fraternité, il n'y a pas de rattrapage communautaire possible, en tout cas organisé.

Certes il existe des lieux, notamment associatifs (EX : ATD), qui œuvrent à la fois pour éviter la stigmatisation et retrouver une Fraternité (redonner une *dignité* aux exclus), et pour aider à accéder aux droits sociaux potentiels.

Mais en termes de politique publique, le rôle et la place des ces associations ne sont pas clairement situés dans les processus de production des politiques sociales (de lutte contre les exclusions) :

- Elles ne sont pas clairement situées dans une fonction de relais par rapport à l'action des pouvoirs publics ou organismes sociaux.
- Et – à la différence des ONGs américaines, elles n'ont pas non plus, du fait de la très faible – sinon inexistante juridiciarisation – des politiques sociales, une capacité reconnue de recours devant la justice pour faire valoir les droits sociaux des personnes qu'elles défendent.

Affaires portées devant les Tribunaux des affaires de la sécurité sociale (TASS) et les Commissions départementales et centrale d'aide sociale (CDAS et CCAS)

Autrement dit, la transformation de la protection sociale en France peut être une *menace sans frein* pour la Fraternité.

* *

Compléments éventuels pour le débat :

NR et modes de vie. Vision de la décroissance, de l'échange de services (gratuité et solidarité).

Mais valeur « fraternité » en déclin *cf.* Sondage de la Fondation de France